

SYNTHÈSE DE L'ACTUALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX DU SDAGE 2016 - 2021

Validée par le comité de bassin du 2 décembre 2013

COMMISSION TERRITORIALE TARN-AVEYRON

Préparation du **2016**
SDAGE-PDM **2021**



Lexique

AAC : aire d'alimentation des captages. Les AAC ont été définies pour les captages stratégiques et notamment pour les captages « Grenelle ». Les AAC comprennent la cartographie des zones de vulnérabilité.

AEP : alimentation en eau potable

Bon état des eaux : c'est l'objectif à atteindre pour l'ensemble des eaux en 2015 (sauf report ou objectif moins strict). Le bon état d'une eau de surface est atteint lorsque son état écologique et son état chimique sont au moins « bons ». Le bon état d'une eau souterraine est atteint si son état quantitatif et son état chimique sont au moins « bons ».

DBO5 : demande biochimique en oxygène calculée au bout de 5 jours. Elle évalue la fraction biodégradable de la charge polluante carbonée. Il s'agit de la mesure de l'oxygène consommé par des bactéries pour oxyder les substances organiques présentes dans le milieu aqueux, en dioxyde de carbone et eau. Plus la charge organique est grande plus la quantité d'oxygène consommée est importante. Il en résulte que la quantité d'oxygène risque d'être réduite, voire en-dessous des niveaux acceptables pour la vie aquatique.

DCE : directive cadre européenne sur l'eau

EH : équivalent-Habitant. Unité de mesure utilisée pour quantifier la capacité de traitement d'une station d'épuration.

EPTB : établissement public territorial de bassin

MEA : masse d'eau artificielle. Masse d'eau créée de toute pièce par l'homme en un lieu où ne préexistait pas une masse d'eau naturelle (gravière, canal...). Ce caractère artificiel ne lui permet pas d'atteindre le bon état écologique. L'objectif est d'atteindre un bon potentiel écologique.

MEFM : masse d'eau fortement modifiée. Masse d'eau dont les modifications hydromorphologiques, liées à un usage irréversible, ne lui permettent pas d'atteindre le bon état écologique (lac de retenue, zone endiguée pour la protection contre les crues, zones aménagées pour la navigation, ports...). L'objectif est d'atteindre un bon potentiel écologique.

Masse d'eau : portion de cours d'eau, canal, aquifère, plan d'eau ou zone côtière homogène. Il s'agit d'un découpage élémentaire des milieux aquatiques destiné à être l'unité d'évaluation de la DCE.

MESO : masse d'eau souterraine. Une masse d'eau souterraine est un volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou plusieurs aquifères.

MESU : masse d'eau de surface. Une masse d'eau de surface est une partie distincte et significative des eaux de surface, tels qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve, de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières.

METOX : métaux toxiques. Paramètre calculé par la somme pondérée en fonction de la toxicité de 8 métaux et métalloïdes (mercure, arsenic, plomb, cadmium, nickel, cuivre, chrome, zinc).

MI : matières inhibitrices. Polluant des eaux, minéral ou organique, ayant une toxicité suffisante pour inhiber le développement et/ou l'activité des organismes aquatiques.

PDM : Programme de mesures. Un programme de mesures est associé au SDAGE. Il traduit ses dispositions sur le plan opérationnel en listant les actions à réaliser au niveau des territoires pour atteindre les objectifs.

RNAOE : risque de non atteinte des objectifs environnementaux.

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Le SAGE est le document d'orientation de la politique de l'eau au niveau local. Il est doté d'une portée juridique car les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles avec ses dispositions. Il met en place des prescriptions qui doivent pouvoir s'appliquer à un horizon de 10 ans. Il doit être compatible avec le SDAGE.

SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

STEP : Station d'épuration

Sommaire

Avertissement	4		
1. Présentation du contexte spécifique de la commission territoriale Tarn-Aveyron	5	3. Etat des masses d'eau	19
1.1. Géographie du territoire et spécificités	6	3.1. Masses d'eau superficielles	20
1.2. Les masses d'eau	7	Etat écologique	20
1.3. Enjeux et usages de l'eau	8	Etat chimique	22
1.4. Tendances à l'horizon 2021	8	3.2. Masses d'eau souterraines	24
1.5. Acteurs et outils de gestion territoriale	8	Etat quantitatif	24
		Etat chimique	25
2. Caractérisation des principales pressions identifiées sur le territoire	9	4. Evaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux	27
2.1. Masses d'eau superficielles	10	4.1. Masses d'eau superficielles	28
Pression domestique	10	Risque écologique	28
Pression industrielle	11	Risque chimique	29
Pression en pollutions diffuses	12	4.2. Masses d'eau souterraines	30
Perturbations hydromorphologiques	13	Risque quantitatif	30
Pression de prélèvements	14	Risque chimique	30
2.2. Masses d'eau souterraines	16	4.3. Conclusion sur le risque 2021	31
Pression en pollutions diffuses	16		
Pression de prélèvements	17		

Avertissement

La préparation du SDAGE et du PDM 2016–2021 a été engagée par une première étape de mise à jour de l'état des lieux du bassin Adour-Garonne.

Cet état des lieux concerne à la fois les eaux superficielles – continentales et littorales – et les eaux souterraines. Les données « pression » utilisées sont celles de l'année 2010 essentiellement, les données « état » celles des années 2009-2010 pour l'état des eaux superficielles et des années 2007-2010 pour l'état des eaux souterraines.

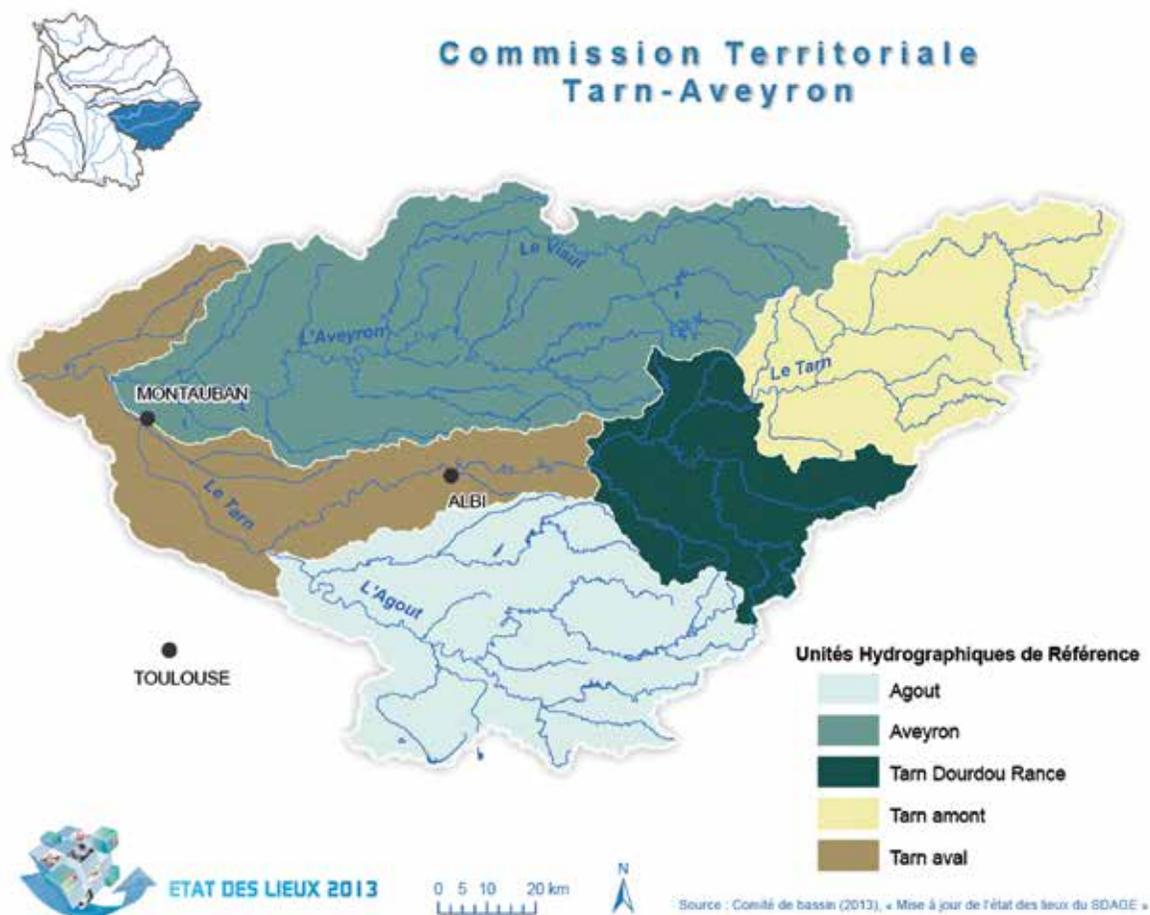
L'actualisation de l'état des lieux est réalisée avec deux objectifs :

- Informer le public et les acteurs du bassin sur l'état des masses d'eau, l'évolution et le niveau des pressions et des impacts issus des activités humaines ;
- Identifier les masses d'eau sur lesquelles il existe un risque de non atteinte des objectifs environnementaux en 2021 et sur lesquelles le futur PDM devra se focaliser pour diminuer les pressions afin d'obtenir le bon état des eaux.

Le document ci-après présente les travaux réalisés dans le cadre de cette actualisation à l'échelle de la commission territoriale Tarn-Aveyron.

1. Présentation du contexte spécifique de la commission territoriale Tarn-Aveyron

1.1. Géographie du territoire et spécificités



Situé à l'est du bassin Adour-Garonne, le territoire de la commission territoriale Tarn-Aveyron forme un bassin bien individualisé à la limite de deux grands systèmes hydrographiques : celui du Lot au nord et celui de la Garonne à l'ouest.

D'une superficie de 15 500 km², ce bassin versant est drainé par 3 principaux cours d'eau : le Tarn, l'Aveyron et l'Agout. La superficie de chaque sous-bassin versant hydrographique est de 6 700 km² pour le Tarn, 5 300 km² pour l'Aveyron et 3 500 km² pour l'Agout.

Le réseau hydrographique est dense et s'étend sur 5 secteurs : De la frange sud-est du bassin correspondant à la partie Cévenole du massif central, à l'est marqué par les zones

karstiques des Grandes Causses, sur la partie médiane occupée par les plateaux schisteux et granitiques du massif central, à l'aval où se trouvent les coteaux molassiques du bassin aquitain et sur la partie nord-ouest où se situent les zones karstiques des causses calcaires du Quercy.

C'est un territoire à dominante rurale et agricole. Sa densité de population de 47 hab/km² est largement inférieure à la moyenne nationale (97 hab/km²). La population compte 800 824 habitants (2010) et se situe majoritairement sur les principales agglomérations du bassin.

Le climat est de type océanique voire continental sur les plateaux calcaires des Grandes Causses. Les précipitations sont très variables en fonction du relief.

1.2. Les masses d'eau



420 masses d'eau de surface sont présentes. Elles sont déclinées en masses d'eau rivières (403) et lacs (17). Parmi les masses d'eau rivières,

5 sont des masses d'eau artificielles. Le périmètre du bassin regroupe 11 masses d'eau souterraines libres et 1 masse d'eau souterraine captive.

type	rivière	lac	Masse d'eau souterraine libre	Masse d'eau souterraine captive (CT Nappes profondes)
Total	403	17	11	1

Lors de l'actualisation des masses d'eau fortement modifiées (MEFM), 38 masses d'eau ont été retenues dans la liste provisionnelle. 21 masses d'eau rivières et 17 masses d'eau lacs ont été retenues.

Le référentiel des masses d'eau de surface a évolué entre 2009 et

2013 sur le bassin Adour-Garonne. Cependant, aucune modification ne concerne la commission territoriale Tarn-Aveyron.

Le référentiel des masses d'eau souterraines n'a pas évolué entre 2009 et 2013.



ETAT DES LIEUX 2013

0 5 10 20 km



Source : Comité de bassin (2013), « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »

1.3. Enjeux et usages de l'eau

Les principales agglomérations du bassin Tarn-Aveyron sont Montauban, Albi, Castres, Rodez, Millau et Villefranche-de Rouergue.

En dehors de ces agglomérations, ce territoire est largement marqué par la présence des activités agricoles (la SAU s'étend sur environ 850 000 ha) : l'élevage prédomine en zone d'altitude à l'amont du bassin et les grandes cultures en plaine. A noter, à l'aval, la présence du vignoble gaillacois, classé en AOC. L'activité industrielle est en forte décroissance et actuellement peu significative en comparaison avec d'autres territoires du bassin Adour-Garonne. L'industrie agro-alimentaire est aujourd'hui dominante et de renom (Roquefort, Lacaune) portée notamment par les productions laitières. L'activité touristique liée à l'eau n'est pas à négliger puisqu'elle concerne les Gorges du Tarn et de l'Aveyron, ainsi que de nombreux grands lacs (au départ destinés à la production hydroélectrique).

Les principaux enjeux portent sur les points suivants:

- une altération marquée de la qualité de l'eau avec un enjeu « pollutions diffuses » (nitrates, pesticides) et « élevages »
- un déficit en eau en période d'étiage
- une fragilité de la ressource en eau pour la production d'eau potable, une insuffisance de protection des captages AEP en eau superficielle ; des contaminations bactériennes des unités de distribution en zone de montagne
- un impact des équipements hydroélectriques sur la qualité biologique des cours d'eau
- une menace de déséquilibre des écosystèmes des zones naturelles remarquables.

1.4. Tendances à l'horizon 2021

Démographie et aménagement

Une diminution modeste de la population est attendue sur l'ensemble de ce bassin.

Climat - Quantité d'eau disponible

Sur la base des données météo de 1960 à 2010, une approche par simulation du climat a été envisagée sur le bassin Adour-Garonne. A l'horizon 2021, les températures annuelles devraient progresser sur le territoire de la commission comme sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. Par ailleurs, cette

commission territoriale est la seule du bassin Adour-Garonne à être simultanément concernée par une dynamique de baisse de la quantité d'eau disponible associée à une baisse tendancielle de la quantité des précipitations et des hauteurs d'eau disponibles à l'écoulement.

Loisirs et tourisme

Un développement du tourisme et des activités de plein air est attendu. Les capacités d'accueil et la qualité des structures d'accueil devraient s'améliorer. Le tourisme vert devrait également progresser.

1.5. Acteurs et outils de gestion territoriale

Sur le territoire, on recense 2 SAGE en phase d'élaboration (Agout, Viaur), un SAGE en révision (Tarn amont), ainsi que 11 contrats de milieux.

Il existe par ailleurs de nombreux syndicats, communautés de communes (etc.) compétents en matière de gestion de l'eau (eau potable, assainissement, aménagement de rivière, etc.).

Les Parcs Naturel Régionaux des Grands Causses et du Haut-Languedoc jouent un rôle déterminant dans la gestion des espaces naturels de ce territoire.

2. Caractérisation des principales pressions identifiées sur le territoire

2.1. Masses d'eau superficielles

Remarque préliminaire : pour la plupart des pressions ponctuelles et de prélèvements, la pression est jugée significative lorsque la pression occasionne un delta de différence supérieur à 30 % par rapport au seuil fixé pour le « bon état ». Le plus souvent, on constate qu'une masse d'eau en état dégradé actuellement ou susceptible de basculer en mau-

vais état à cause d'un paramètre est soumise à une pression significative sur ce paramètre. En effet, les pressions significatives sur les masses d'eau sont celles entraînant, à priori, un impact, à savoir une altération de l'état de la masse d'eau. Cela revient à dire que la probabilité de ne pas être conforme aux futures exigences du bon état est forte.

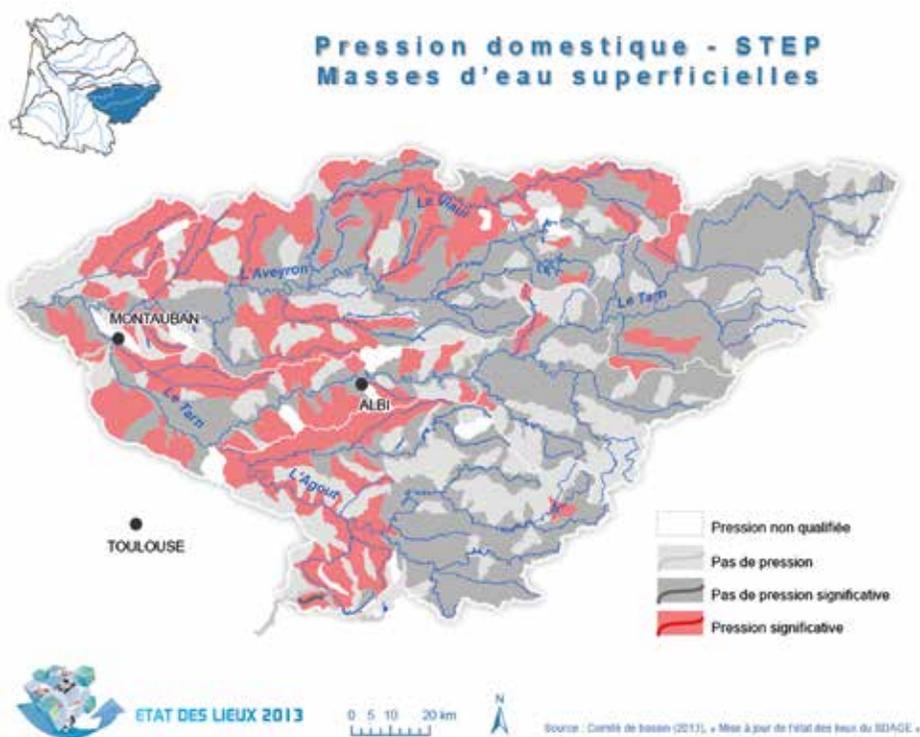
Pression domestique

La population raccordée en 2010 est de 608 953 EH sur le bassin Tarn-Aveyron, soit un taux de raccordement de 58 %. Les rendements épuratoires sont les suivants :

	Tarn-Aveyron	Adour-Garonne
Phosphore total	73 %	67 %
Ammonium	82 %	72 %
DBO5	96 %	95 %

26 % de masses d'eau rivières sont soumises à une pression significative, en particulier sur une grande partie de la frange ouest et la partie nord des cours d'eau du territoire.

Parmi les masses d'eau lacs, le Bassin de Saint-Ferréol et le lac du Lauzas présentent une pression significative.



Pression industrielle

231 établissements industriels sont recensés sur ce bassin. 60 % sont raccordés aux réseaux d'assainissement collectif. Les 87 établissements non raccordés représentent l'équivalent de 12 758 EH.

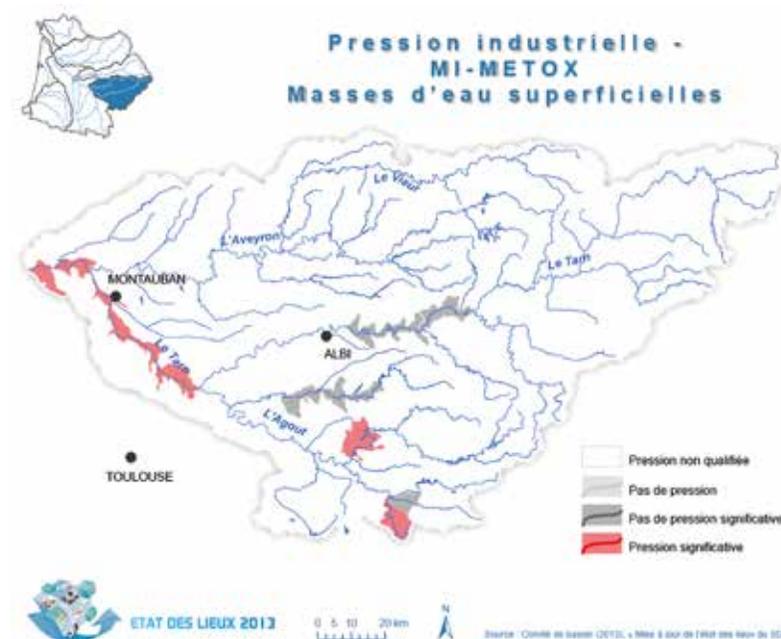
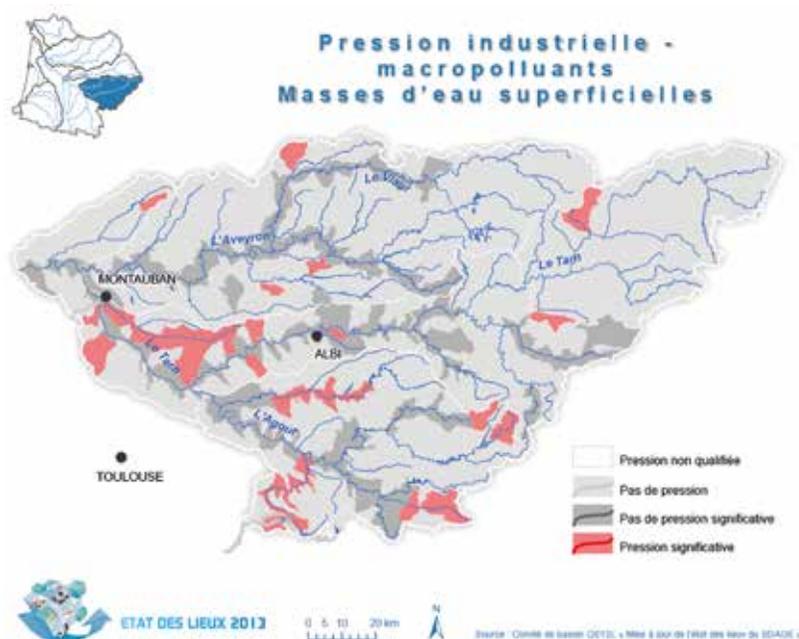
La pression liée aux rejets industriels (macropolluants) est significative

sur les cours d'eau de la Vèbre, du Gijou, sur le Souzou, le Mialet, le Dadou, le Sor, le Nandou, le Tescou, le Petit Lembous et quelques affluents de l'Aveyron. Sur les masses d'eau rivières, 5 % des masses d'eau rivières présentent une pression industrielle macropolluants significative.

La pression liée aux rejets de matières inhibitrices et métaux toxiques (MI-METOX) est localisée sur le Tarn en amont et aval de Montauban sur l'Agout, en amont de Castres et sur l'Arnette. Seuls 1 % des masses d'eau rivières présentent une pression industrielle macropolluants significative, cependant, la très grande ma-

jorité des masses d'eau rivières n'ont pas été qualifiées pour ce paramètre.

Sur les masses d'eau lacs de la commission territoriale Tarn-Aveyron, la pression industrielle macropolluants est inexistante et la pression industrielle MI-METOX n'a pas été qualifiée.



2.1. Masses d'eau superficielles

Pression en pollutions diffuses

La **pression nitrates** est importante sur ce bassin (56 % des masses d'eau rivières sont classées en pression significative) et localisée en grande partie sur la frange ouest et nord médian du bassin. Le secteur nord correspond à une zone de fort développement de l'élevage et à l'ouest se concentrent les grandes cultures et cultures spécialisées. La contribution

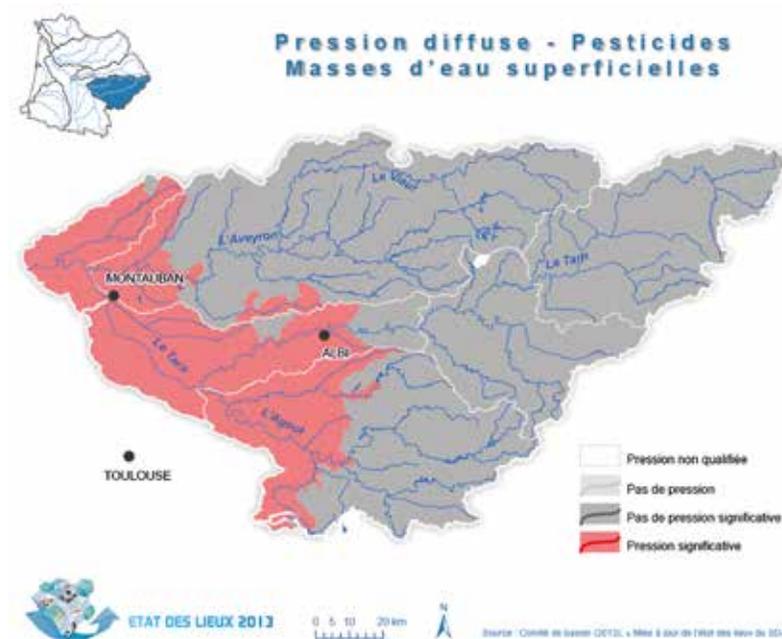
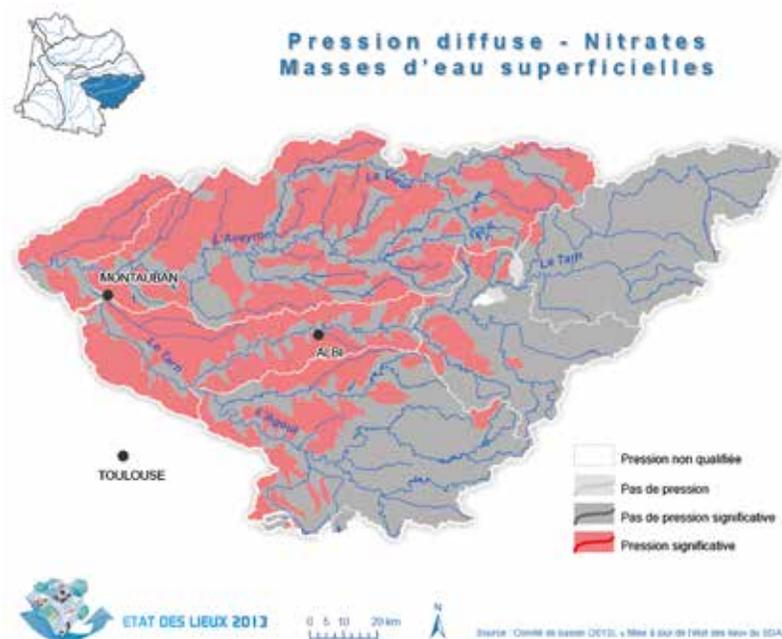
de l'agriculture à cette pression est donc prépondérante. En effet, les excédents azotés dans les sols (calculés par l'outil NOPOLU) sont importants sur ces secteurs.

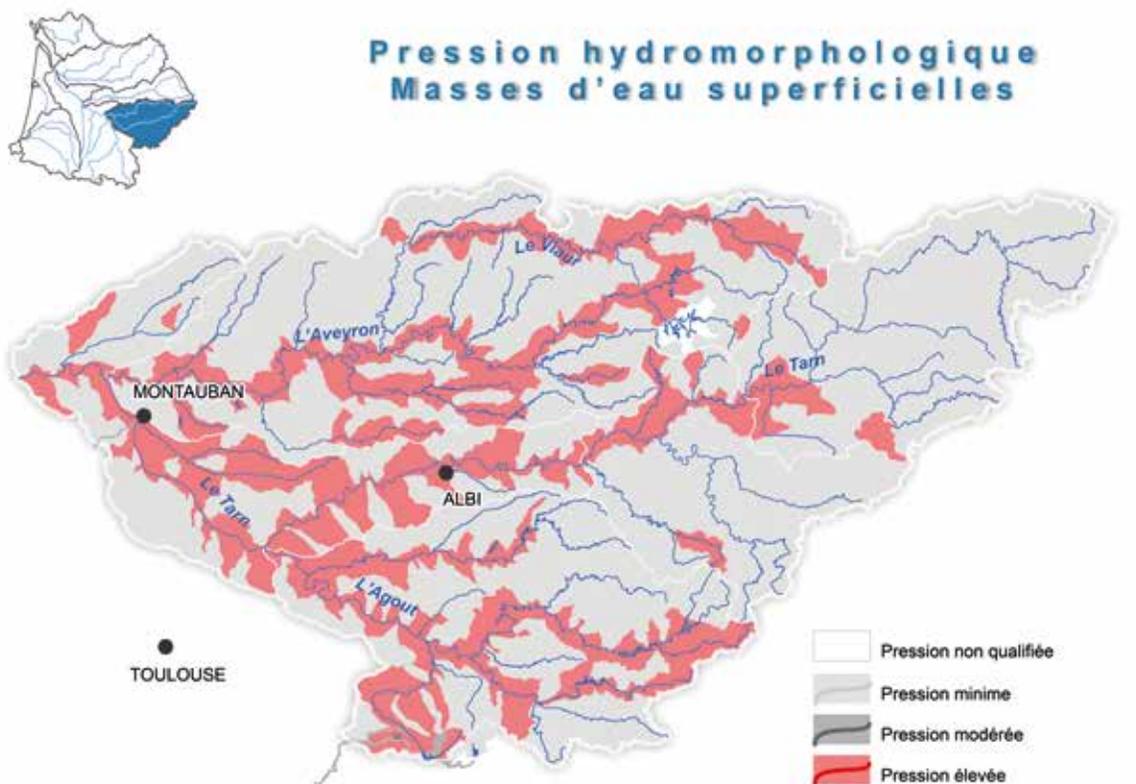
3 lacs présentent une pression nitrates significative : la retenue du Tordre, le Bassin de Saint-Ferréol et le lac de Bages.

La **pression phytosanitaire** (évaluée en fonction des ventes de produits phytosanitaires croisées avec la sensibilité du milieu) est significative sur le tiers ouest de ce territoire et non significative sur les deux tiers est. Il s'agit en particulier de la vallée aval du Tarn

de l'Agout et de l'Aveyron. Au total, 29 % des masses d'eau rivières sont classées en pression significative.

2 lacs présentent une pression phytosanitaire significative : la retenue du Tordre et la retenue du Gouyre.





Perturbations hydromorphologiques

L'état hydromorphologique des cours d'eau du bassin est très contrasté suivant les secteurs géographiques. La pression hydromorphologique est caractérisée par la présence de nombreux aménagements hydrauliques (chaussées, barrages, etc.), d'anciennes gravières et d'aménagements agricoles ayant entraîné une modification de la morphologie du lit des cours d'eau et la disparition de zones humides (modification du régime hydrologique). Les grands aménagements hydroélectriques sont présents de manière importante sur certains secteurs (bassin du Vial et de l'Aveyron).

Les cours d'eau du bassin ressortent avec une pression significative : le Tarn, l'Aveyron, l'Agout, le Vial et certains affluents comme le Cérou, le Dadou, le Sor, l'Arn, le Rance, la Lère.

Les linéaires de cours d'eau (drain principal) présentant une pression élevée sont de :

- 326 km pour la pression continuité (6 %)
- 238 km pour la pression hydrologie (ouvrages hydrauliques) (4 %)
- 177 km pour la pression morphologie (3 %)

La pression continuité est celle qui concerne le plus de linéaire de cours d'eau.

La pression hydromorphologique sur les masses d'eau rivières par critère de détérioration est synthétisée dans le tableau suivant :

Pression	Continuité (% nb de ME)	Morphologie (% nb de ME)	Hydrologie (% nb de ME)
Minime	81 %	62 %	88 %
Modérée	15 %	33 %	9 %
Elevée	3 %	4 %	2 %
Non concerné	1 %	1 %	1 %

Par ailleurs, 82 % des masses d'eau lacs présentent une pression hydromorphologique élevée.



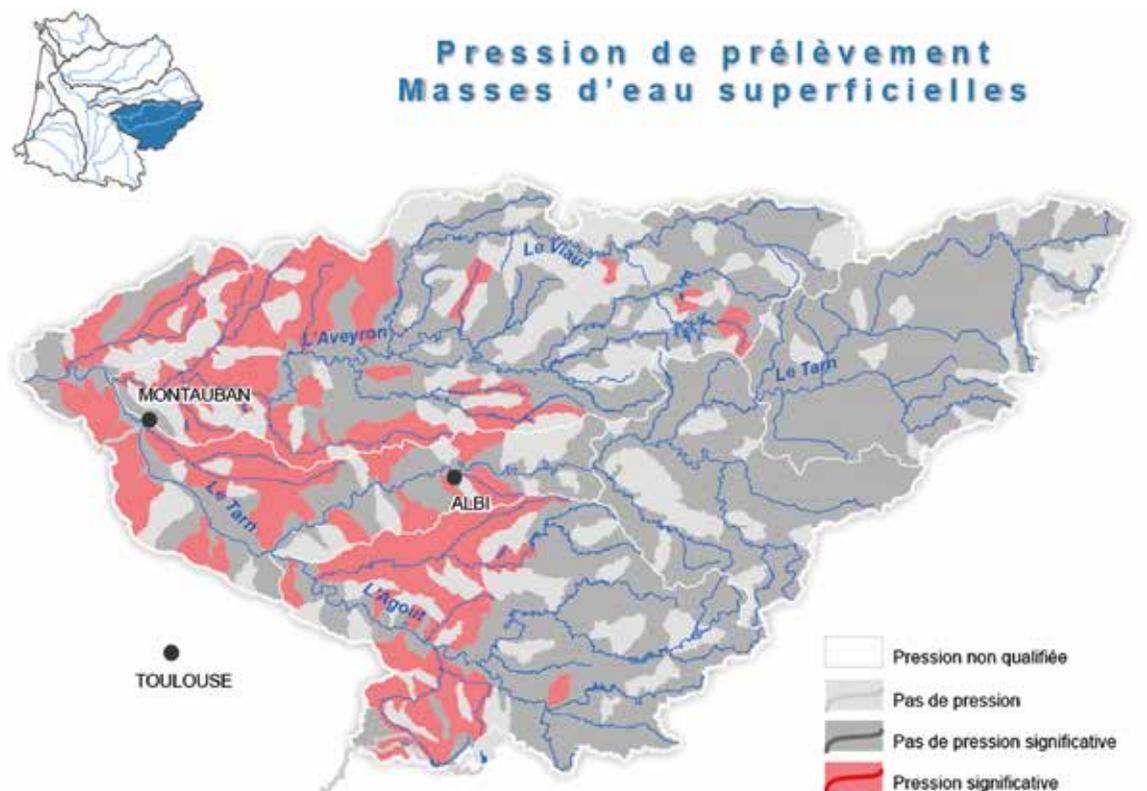
ETAT DES LIEUX 2013

0 5 10 20 km



Source : Comité de bassin (2013), « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »

2.1. Masses d'eau superficielles



Pression de prélèvements

La pression de prélèvement sur la ressource en eau est particulièrement importante sur l'ouest du bassin.

Les prélèvements en eaux de surface sont répartis de manière équilibrée entre les différents usages que sont l'alimentation en eau potable, l'industrie et l'irrigation pour laquelle les prélèvements se concentrent sur la période d'étiage.

La pression prélèvements est significative sur 19 % des masses d'eau superficielles. Cette pression est principalement localisée sur l'aval du bassin en particulier sur certains affluents du Tarn, de l'Aveyron et de l'Agout et plus localement sur le ruisseau d'Issalès, de Bage et d'Aymer, sur le Violou, la Brienne et le Rayet.

Eaux superficielles – Prélèvements sur la CT Tarn-Aveyron

	Volume prélevé	AEP	Irrigation	Industrie
Année normale (2010)	246 Mm ³	33 %	32 %	35 %
Année sèche (2003)	291 Mm ³	30 %	40 %	31 %



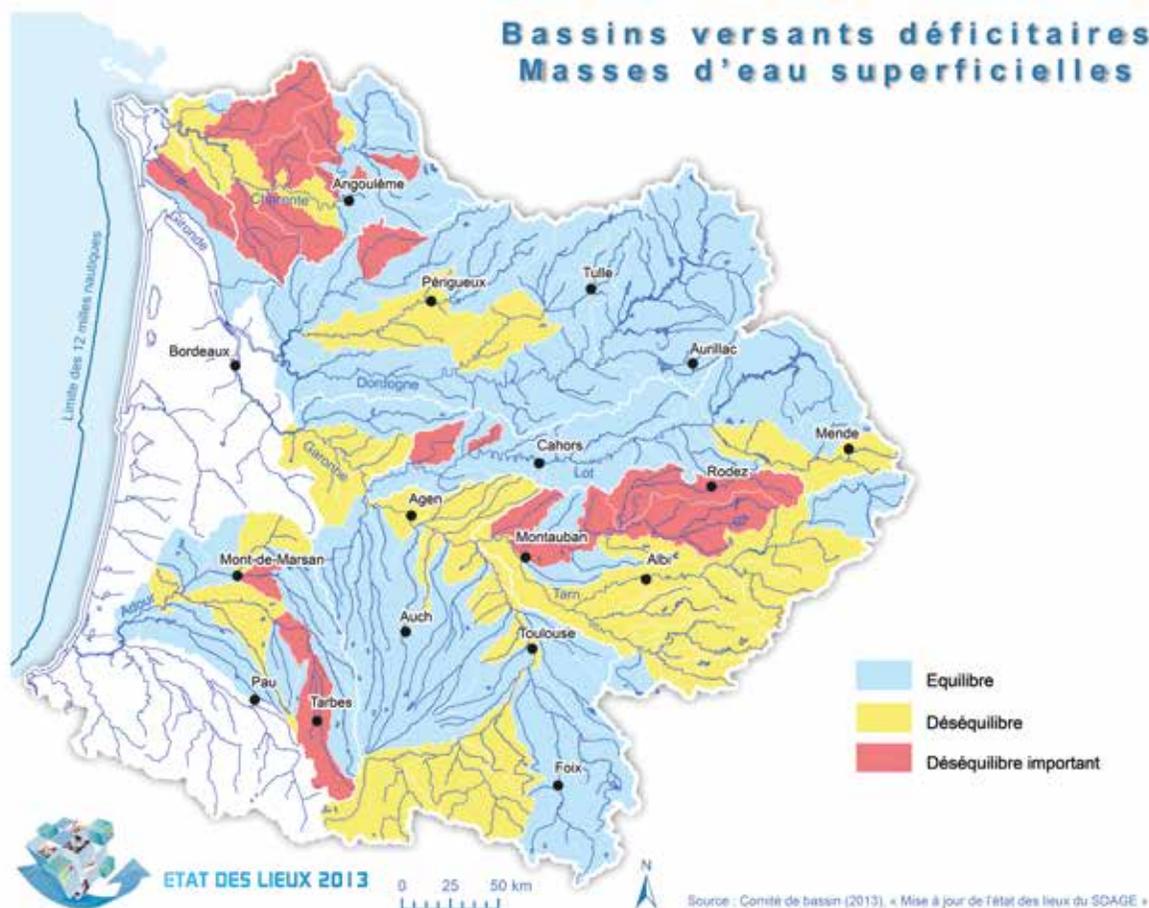
ETAT DES LIEUX 2013

0 5 10 20 km



Source : Comité de bassin (2013), « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »

Bassins versants déficitaires Masses d'eau superficielles



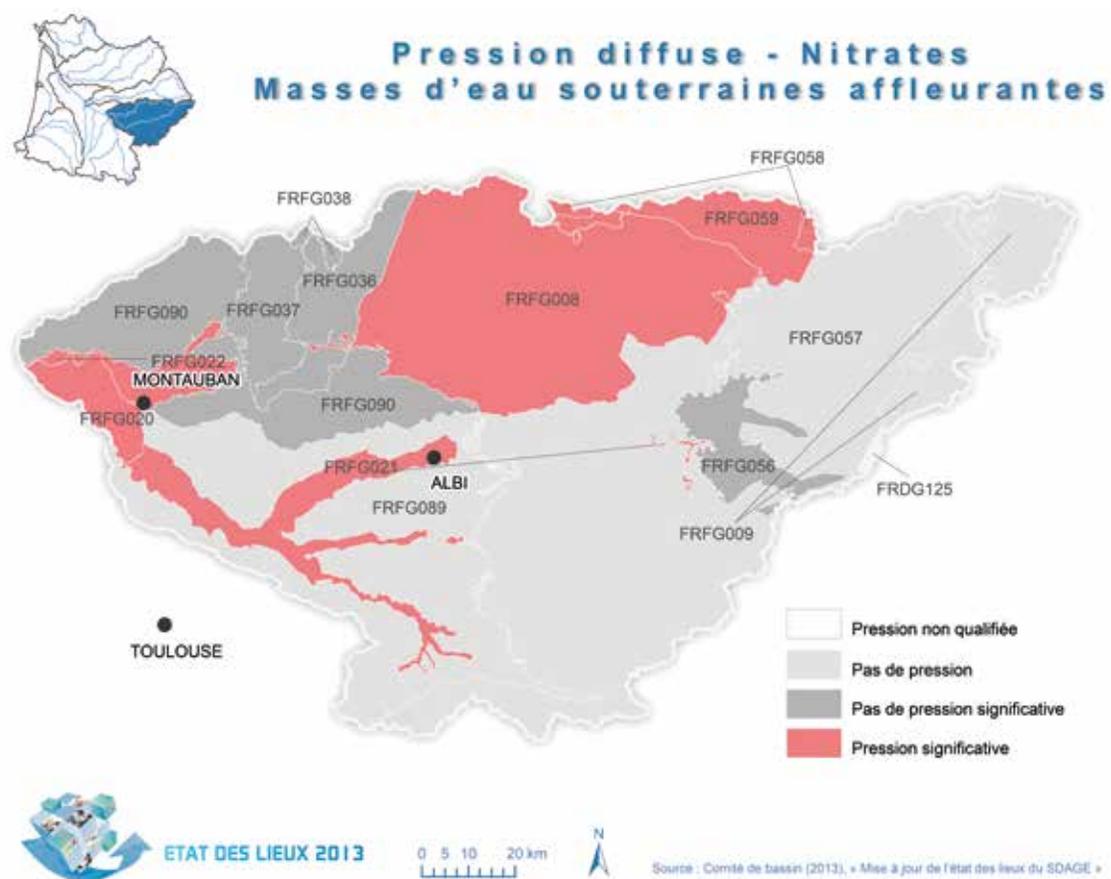
La carte de pression de prélèvement établit un degré de sollicitation de la ressource en eau superficielle par les prélèvements en 2010, au regard des écoulements naturels reconstitués. Les soutiens d'étiage constituent une « réponse » à une pression de prélèvement initialement identifiée comme forte. Ils diminuent (totalement ou partiellement) l'impact quantitatif de cette pression de prélèvement. Ainsi une forte sollicitation de la ressource (au sens de l'indicateur

« pression », carte de la pression de prélèvement) n'est pas forcément synonyme de déséquilibre quantitatif compte tenu des ressources artificielles aujourd'hui mobilisables pour le soutien d'étiage. C'est pourquoi certains secteurs apparaissant en rouge sur la carte des pressions (pression significative) figurent en bleu sur la carte des bassins déficitaires (bassin à l'équilibre = faible impact). C'est notamment le cas sur le bassin Tarn-Aveyron.

La pression sur les masses d'eau « rivière » par critère de détérioration est synthétisée dans le tableau suivant :

Pression	Eaux superficielles – Masses d'eau « rivières »				
	Domestique	Industrielle		Diffuse	
	STEP	Macro-polluants	MI et METOX	Nitrate	phyto
Pas de pression / Pression non qualifiée	48 %	87 %	98 %	2 %	1 %
Non significative	26 %	8 %	1 %	42 %	70 %
Significative	26 %	5 %	1 %	56 %	29 %

2.2. Masses d'eau souterraines

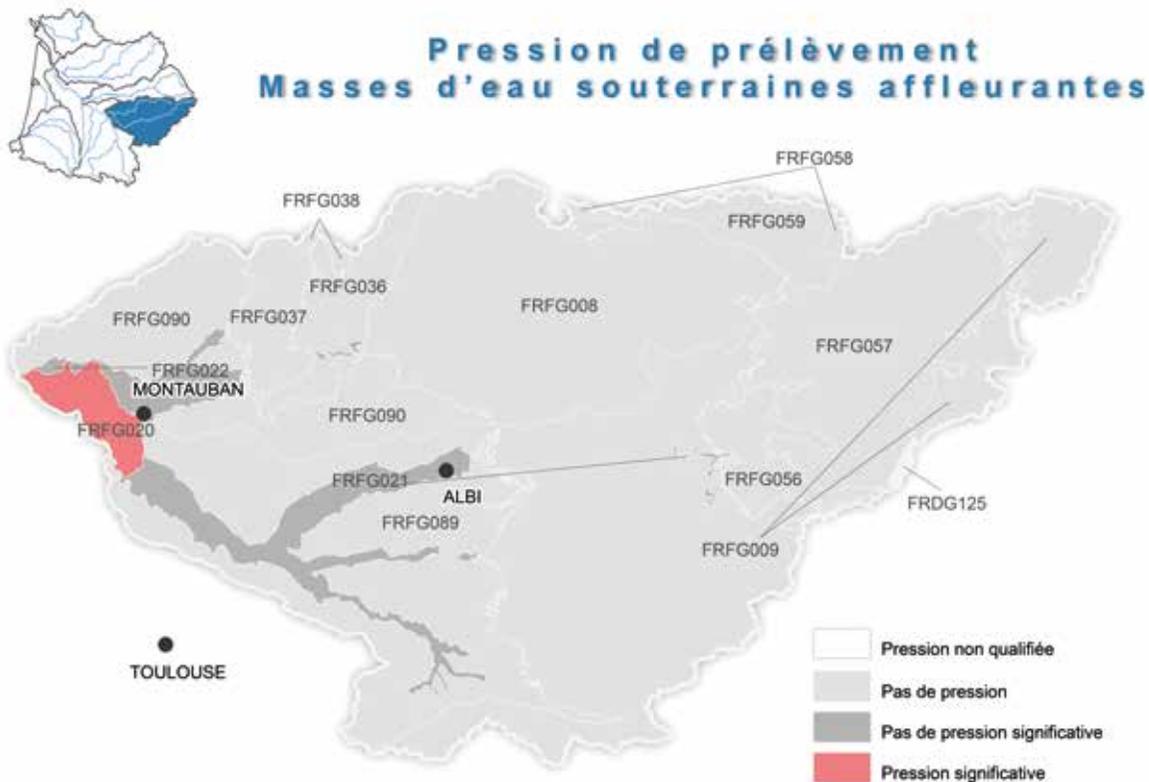


Pression en pollutions diffuses

La **pression nitrate** est significative sur 4 masses d'eau libres (Socle BV Aveyron secteur hydro 05, Alluvions du Tarn, du Dadou et de l'Agout secteur hydro 03-04, Alluvions de l'Aveyron et de la Lère, Calcaires des grands Causses BV Aveyron).

La **pression phytosanitaire** sur les eaux souterraines est actuellement non qualifiée. En effet, seule la don-

née issue de MERCAT'EAU (la modélisation du risque de transfert des pesticides dans les ESU et les ESO) peut être utilisée dans le cas des ESO. Bien que l'outil d'évaluation des risques MERCAT'EAU (application web) soit disponible, son exploitation n'a pas encore été réalisé par l'agence de l'eau Adour-Garonne. La donnée n'est donc pas disponible pour une utilisation dans le cadre de l'état des lieux.



Pression de prélèvements

La pression de prélèvement est non significative sur les masses d'eau souterraines de ce bassin.

Masses d'eau souterraines libres	Volume total m ³ /an	AEP	Industrie	Irrigation
Prélèvements année normale (2010)	27	72 %	14 %	19 %
Prélèvements en année sèche (2003)	36	63 %	12 %	25 %



ETAT DES LIEUX 2013

0 5 10 20 km

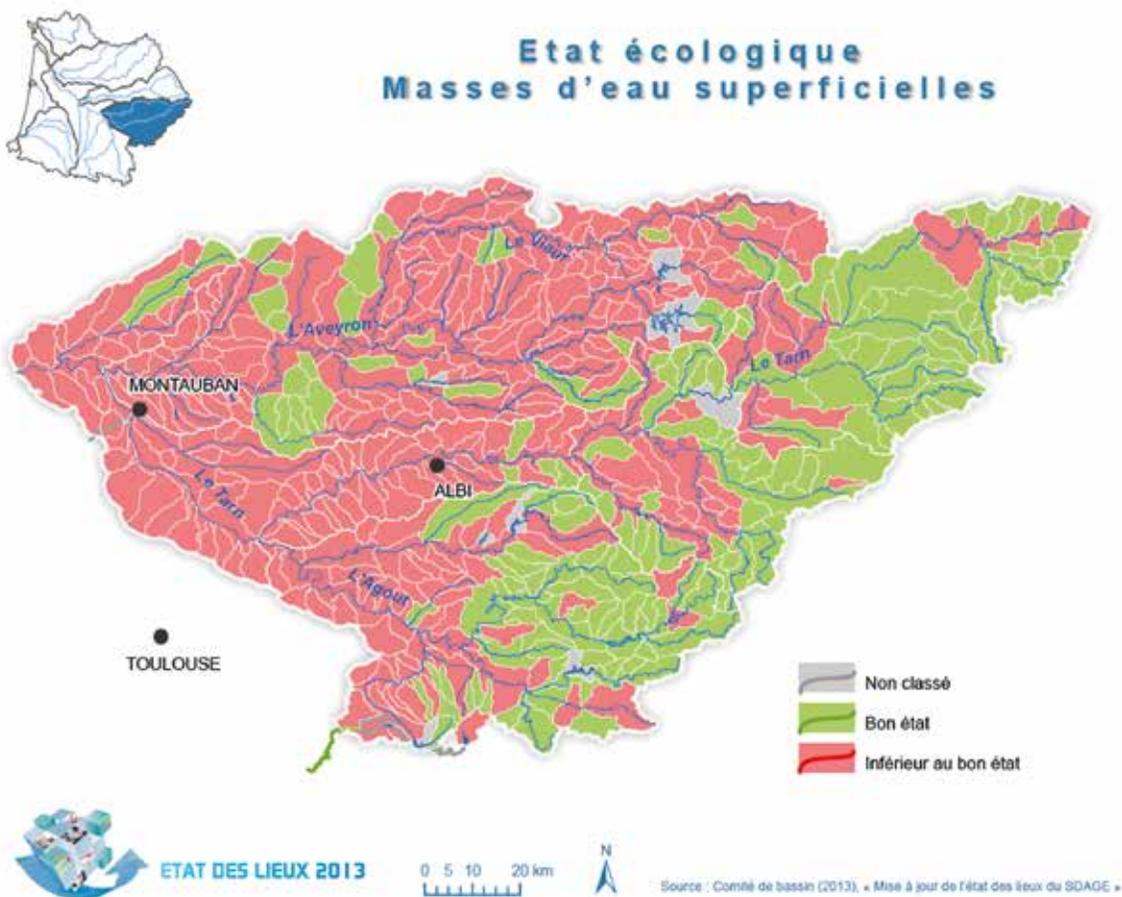


Source : Comité de bassin (2013). « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »



3. Etat des masses d'eau

3.1. Masses d'eau superficielles



La connaissance des masses d'eau en Tarn-Aveyron s'est améliorée grâce au développement des réseaux de mesure avec 48 nouvelles stations de mesure permettant de qualifier l'état des eaux (+50 % de stations contre +30 % en Adour-Garonne). Au final, 30 % des masses d'eau y sont aujourd'hui mesurées (contre 25 % en Adour-Garonne).

Un effort particulier a été fait sur la biologie puisque la DCE considère qu'elle est le meilleur reflet de l'état

de santé du milieu (le nombre de stations suivies dans ce domaine a triplé en Adour-Garonne depuis le précédent EDL).

Etat écologique

Les masses d'eau superficielles qualifiées sont majoritairement classées en état inférieur au bon état. Ce constat est vrai pour les rivières (62 %) et pour les lacs (89 %). A noter que sur les lacs, 47 % des masses d'eau n'ont pas été qualifiées.

Etat écologique		
	Bon état	Inférieur au bon état
Rivières		
CT Tarn-Aveyron	38 %	62 %
Adour-Garonne	42,5 %	57,5 %
Lacs		
CT Tarn-Aveyron	11 %	89 %
Adour-Garonne	23%	77%

■ Evolution de l'état écologique

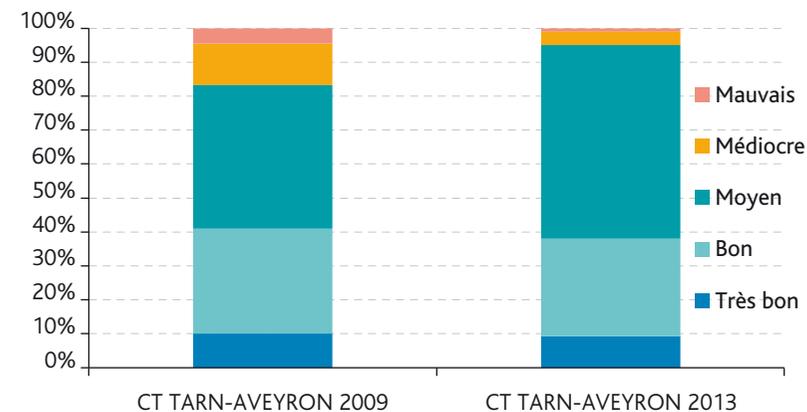
Le fait de mettre en parallèle les indices de 2009 et de 2013 ne permet pas de conclure à l'amélioration ou à la détérioration des masses d'eau, mais plutôt de dire dans quelle mesure l'amélioration des connaissances en 2013 précise les données de 2006-2007. Le nouvel état des lieux ne permet pas encore de conclure à l'efficacité du cycle de gestion actuel. En effet les données d'état mobilisées présentent une photographie préalable à l'engagement du PDM 2010-2015.

On peut toutefois noter une bonne cohérence entre les deux exercices avec une proportion similaire de 40 % de masses d'eau en bon état / 60 % en état < bon. Les précisions

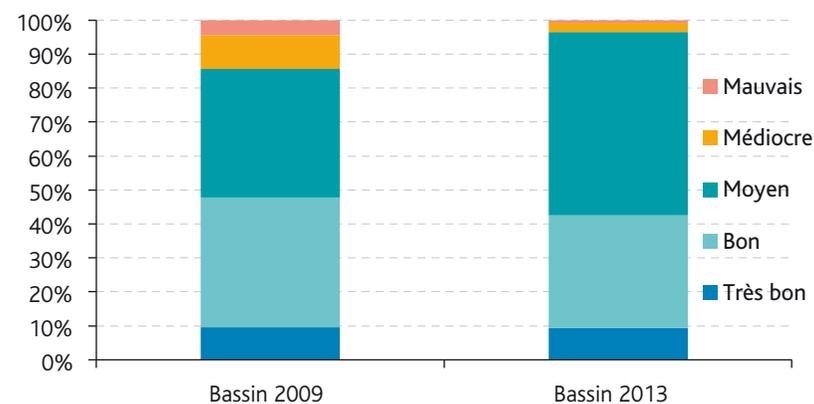
apportées sont d'ailleurs assez représentatives de la situation en Adour-Garonne avec :

- maintien ou très légère baisse du nombre de masses d'eau en bon état
- baisse du nombre de masses d'eau en état médiocre et mauvais
- augmentation du nombre de masses d'eau en état moyen qui peut s'expliquer par :
 - le développement important de la connaissance (24 des 48 nouvelles stations de mesure présentent un état moyen, essentiellement du fait de la biologie),
 - au changement de modèle plus précis que la méthode utilisée en 2009.

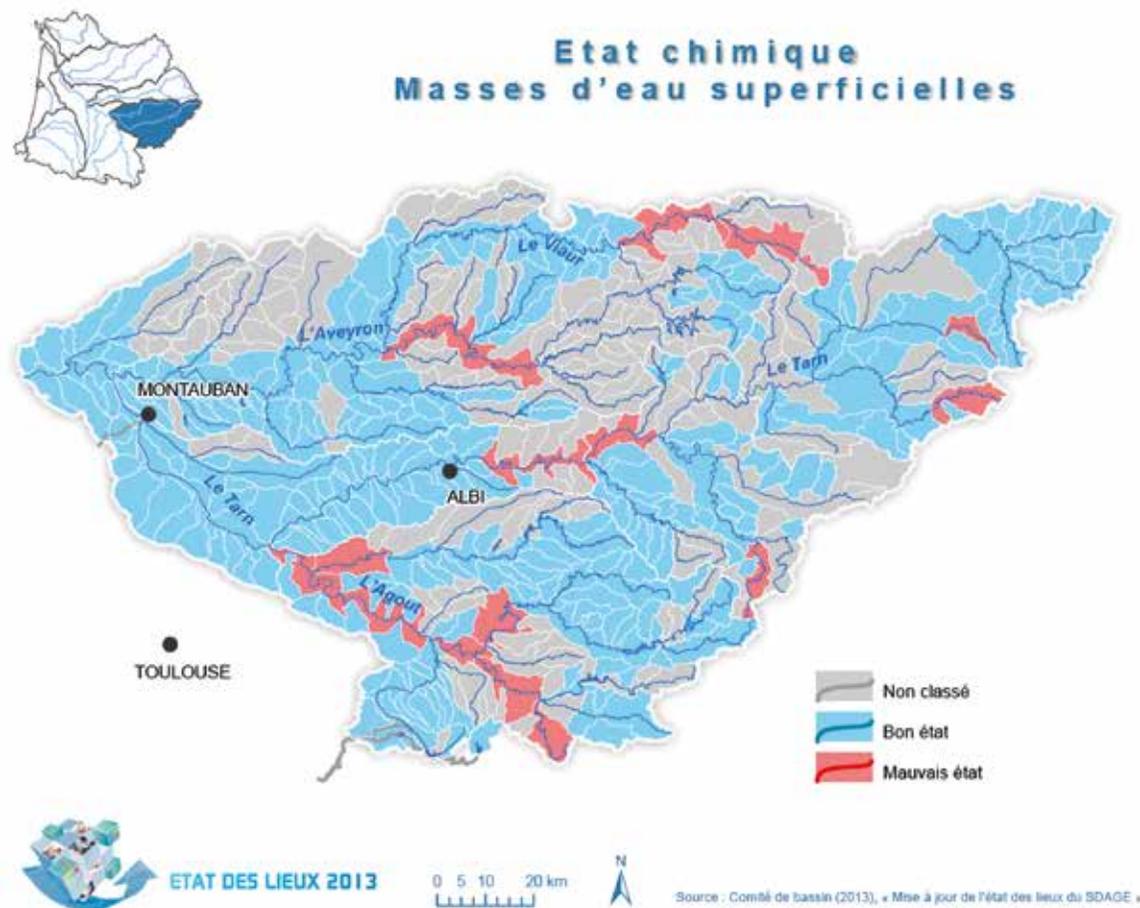
Evolution de l'état écologique des masses d'eau rivières la CT Tarn-Aveyron



Evolution de l'état écologique du bassin Adour-Garonne



3.1. Masses d'eau superficielles



Etat chimique

95 % des masses d'eau rivières sont en bon état chimique. Sur les masses d'eau lacs, 88 % sont en bon état.

Le deux lacs en mauvais état chimique sont le Lac du Laouzas et le bassin de Saint-Ferréol.

Etat chimique		
	Bon état	Mauvais état
Rivières		
CT Tarn-Aveyron	95%	5 %
Adour-Garonne	94 %	6%
Lacs		
CT Tarn-Aveyron	88 %	12 %
Adour-Garonne	94 %	6%

■ Evolution de l'état chimique

L'évolution de l'état chimique des masses d'eau superficielles est globalement stable entre les deux états des lieux (95 % des masses d'eau en bon état). Il se situe dans la moyenne d'Adour-Garonne.

On a aujourd'hui une meilleure évaluation car les 41 molécules de substances prioritaires dangereuses sont aujourd'hui suivies, contrairement au précédent état des lieux.

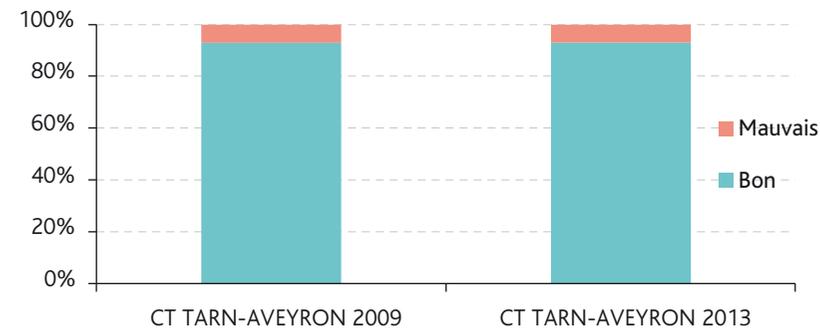
Les masses d'eau sont déclassées essentiellement pour :

- les métaux lourds (mercure, cadmium, plomb) : Agout, Arnette, Dadou, Dourdou, Thoré, Jonte, Mialet
- ou les polluants industriels (anthracène, chloroalcanes, HAP) : Viaur, Tarn, Dadou, Aveyron, Dourbie, Mialet

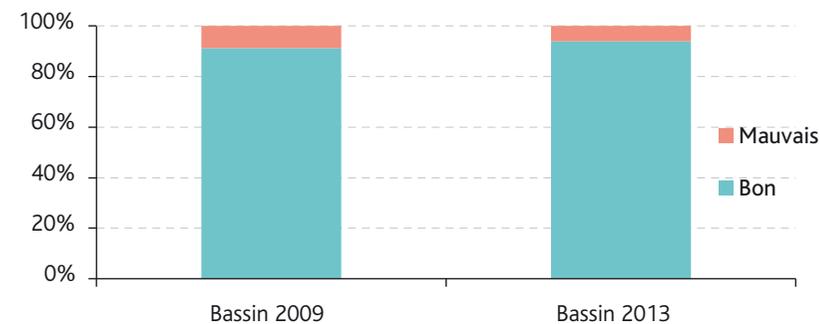
A noter :

- pour le **mercure**, on est souvent confronté aux limites de détection des laboratoires.
- pour les **phytosanitaires**, ceux qui participent au calcul de l'état chimique ne sont pas à même de déclasser l'état ; en effet, 12 des 14 molécules sont actuellement interdites de vente ou d'utilisation. Par contre, on retrouve bien des phytosanitaires (toutes molécules) dans la plupart des masses d'eau ; leur présence est en effet suivie dans le cadre du maintien des usages (AEP en particulier). C'est la raison pour laquelle le SDAGE identifie l'eau potable comme un enjeu fort.

Evolution de l'état chimique des UHR de la CT Tarn-Aveyron



Evolution de l'état chimique du bassin Adour-Garonne



3.2. Masses d'eau souterraines



Etat quantitatif

Sur 11 masses d'eau souterraine libres, toutes sont en bon état quantitatif.

Pour la seule masse d'eau souterraine captive (« sables, calcaires et dolomies de l'éocène-paléocène captif sud AG »), non représentée sur cette carte, l'état quantitatif est mauvais.

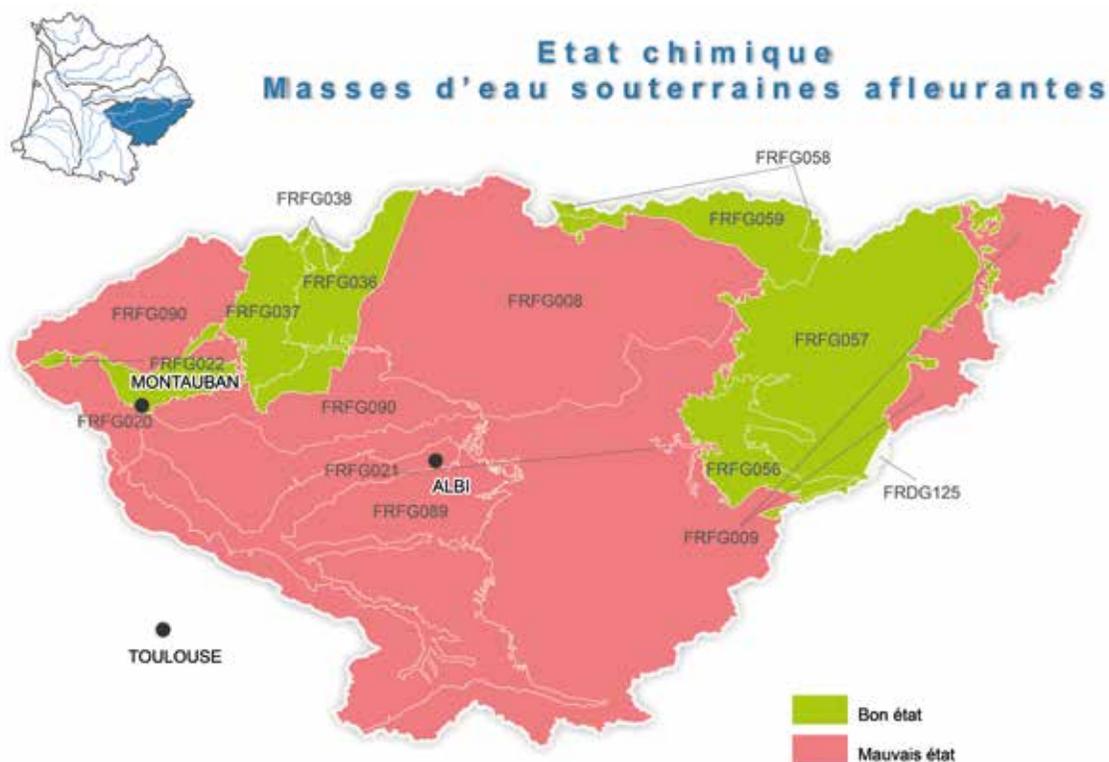


ETAT DES LIEUX 2013

0 5 10 20 km



Source : Comité de bassin (2013). « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »



Etat chimique

6 masses d'eau souterraines libres sont en bon état. Les autres (soit 45 % contre 61 % en Adour-Garonne) sont en mauvais état chimique, principalement en raison des nitrates, du glyphosate et de la somme des pesticides.

Les nappes en zone de grandes cultures sont forcément plus impactées qu'en tête de bassin (présence d'élevage ou boisées).

NB : sur Tarn amont, la masse d'eau (en rouge) semble dégradée mais

elle fait partie de la même grande masse d'eau « socle BV Tarn » sur laquelle se superpose la masse d'eau de bonne qualité (verte) « calcaire des grands causses BV Tarn ».

Les masses d'eau de bonne qualité correspondent aux « alluvions de l'Aveyron et de la Lère », aux « calcaires des causses du Quercy », et aux « calcaires, grès et dolomies du Lias BV Aveyron ».

Sur la seule masse d'eau souterraine captive, l'état chimique est bon.



ETAT DES LIEUX 2013

0 5 10 20 km



Source : Comité de bassin (2013). « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »



4. Evaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux

4.1. Masses d'eau superficielles



L'actualisation de l'état des lieux a pour objectif de préciser le risque de non atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2021. L'approche retenue pour l'évaluation du risque pour le bassin Adour-Garonne repose sur un risque calé sur les pressions qui s'exercent et qui sont projetées à l'horizon 2021 puis réévalué au regard de l'état réellement mesuré sur la masse d'eau.

Le PDM 2016-2021 devra agir prioritairement sur les pressions sur les ME identifiées en RNAOE 2021, pour atteindre ou maintenir le bon état. Le RNAOE ne préjuge pas de ce que sera effectivement l'état des eaux à l'échéance concernée, dans la mesure où il s'agit d'une approche en termes de probabilité, par conséquent dotée d'un certain niveau d'incertitudes.

Le RNAOE 2021 ne préjuge pas des objectifs qui seront affichés dans le plan de gestion 2016-2021. Ces objectifs résulteront des mesures à mettre en œuvre et de leur efficacité supposée pour réduire les effets des pressions importantes à un niveau suffisant.

Risque écologique

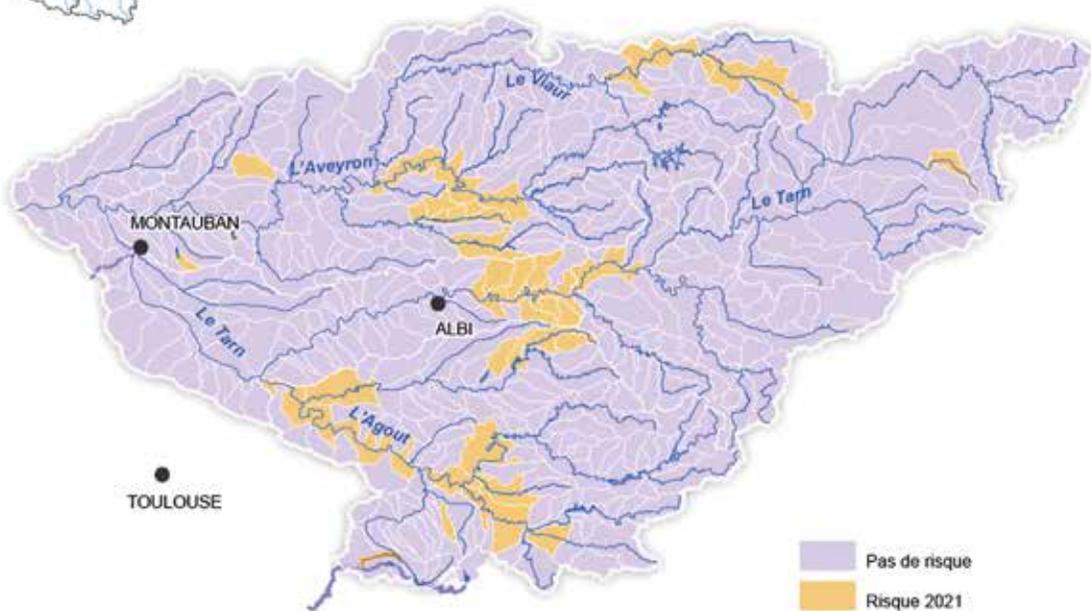
Le risque écologique est évalué sur la combinaison du risque maximum pouvant être occasionné par les pressions identifiées comme contributives du « Bon état » écologique et l'état écologique réellement déterminé sur les masses d'eau (mesuré ou simulé). Les pressions retenues pour l'état écologique sont :

- Pression par les rejets directs
- Pression diffuses « Nitrates »
- Pression Hydromorphologique

68 % des masses d'eau superficielles présentent un risque écologique 2021. 67 % des masses d'eau rivières et 82 % des masses d'eau lacs ne devraient pas atteindre le bon état écologique à l'horizon 2021.



Risque de Non-Atteinte du bon état chimique Masses d'eau superficielles



Risque chimique

Le risque chimique est évalué à partir des pressions retenues comme contributives du « Bon état » chimique et l'état chimique réellement déterminé sur les masses d'eau. Les pressions retenues pour l'état chimique sont :

- Pression par les pesticides
- Pression par les substances prioritaires / dangereuses

Pour les masses d'eau de type cours d'eau, 93 % devraient atteindre le bon état chimique en 2021. Pour les masses d'eau lacs, 24 % sont classées en risque chimique 2021, soit 4 lacs (retenues du Gouyré, de Rassisse, de la Roucarie et du Tordre).



ETAT DES LIEUX 2013

0 5 10 20 km



Source : Comité de bassin (2013), « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »

4.2. Masses d'eau souterraines

Risque quantitatif

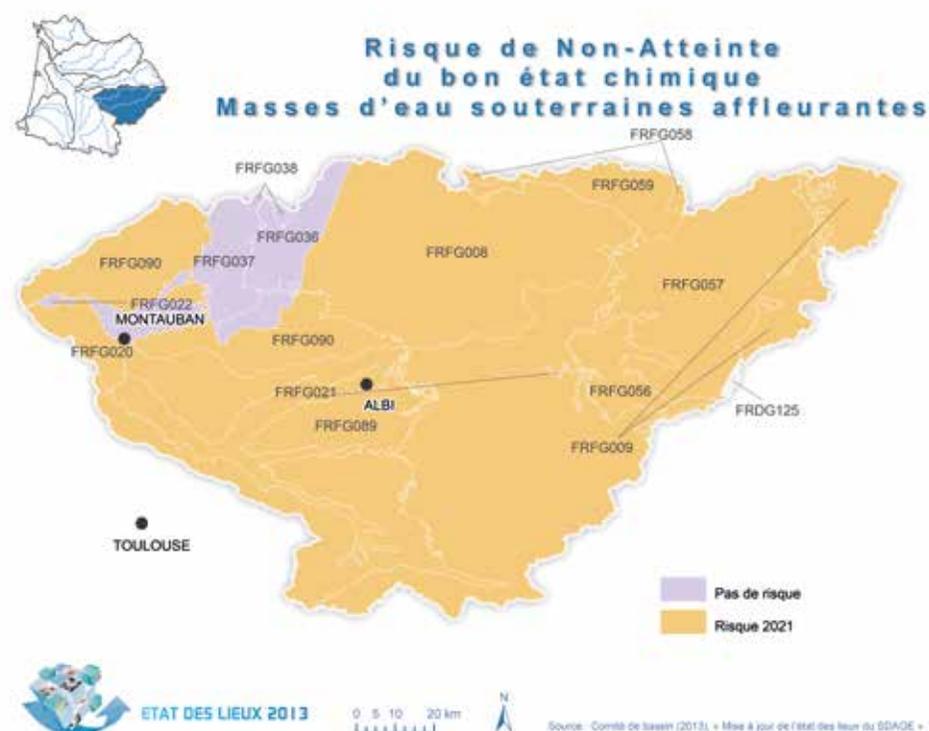
Aucune masse d'eau souterraine libre ne présente un risque quantitatif 2021.

La seule masse d'eau souterraine captive du territoire présente un risque de non atteinte du bon état quantitatif à l'horizon 2021.



Risque chimique

8 masses d'eau souterraines libres sur 11 présentent un risque chimique 2021. En revanche, la seule masse d'eau souterraine captive ne présente pas de risque.



4.3. Conclusion sur le risque 2021

Le RNAOE 2021 est apprécié en fonction des pressions exercées sur la masse d'eau, de l'état de la masse d'eau et du scénario tendanciel d'évolution des pressions. Ce travail permet d'identifier les pressions susceptibles de faire obstacles à l'atteinte des objectifs et à identifier les problèmes importants dans l'état des lieux. De plus, l'évaluation du RNAOE 2021 permet de préparer l'élaboration du SDAGE et programme de mesures 2016-2021. En effet, l'identification des masses d'eau en risque de non-atteinte des objectifs environnementaux permettra, par la suite, d'orienter la définition des objectifs assignés aux masses d'eau et les grands types d'actions nécessaires pour diminuer les pressions et atteindre ces objectifs. Par ailleurs, le RNAOE 2021 apporte également des éléments permettant, le cas échéant, d'adapter le réseau de contrôles opérationnels et l'ensemble du programme de surveillance.

Le RNAOE 2021 ne préjuge donc pas des objectifs qui seront affichés dans le plan de gestion qui 2016-2021.

Ces objectifs résulteront des mesures à mettre en œuvre et de leur efficacité supposée pour réduire les effets des pressions importantes à un niveau suffisant, qu'elles soient celles déjà exercées ou celles susceptibles d'émerger au cours de la durée du plan de gestion. Les résultats du RNAOE ne constituent pas en soi un engagement vis-à-vis de l'Europe, lequel porte sur les objectifs à atteindre et l'ambition des mesures affichées pour atteindre les résultats escomptés. L'estimation du RNAOE apparaît néanmoins particulièrement déterminante pour que les plans de gestion et les programmes de mesures affichent des objectifs et des moyens d'actions qui soient cohérents et qui mobilisent les différents acteurs autour des principaux enjeux de la gestion des eaux.

In fine, la bonne application du plan de gestion sera évaluée en premier lieu par rapport à l'atteinte des objectifs environnementaux et, si certains objectifs s'avèrent ne pas être atteints, dans un second temps, l'ambition du programme de mesures et sa réalisation seront examinées.

Document consultable et téléchargeable sur :

www.eau-adour-garonne.fr

Secrétariat Technique de Bassin



Agence de l'Eau Adour-Garonne
90, rue du Férétra
CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
www.eau-adour-garonne.fr



**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**
Cité administrative - Bât. G
Bd. Armand Duportal
31074 Toulouse Cedex 9
www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr



**Office national de l'eau
et des milieux aquatiques**
Délégation Midi-Pyrénées Aquitaine
Quai de l'Étoile - 7, Bd. de la Gare
31500 Toulouse
www.onema.fr